

Réappropriation 100% publique d'EDF et Gaz de France : Pourquoi, pour qui, comment ?

Eric Roulot : *Syndicaliste, membre du Comité national du PCF*

Après le NON de la France et des Néerlandais l'Europe est enlisée. Les critiques vont croissant face à cet attentisme. Les pays ayant rejeté ce traité constitutionnel sont appelés à faire des propositions. L'énergie peut être un sujet permettant de relancer, sur d'autres bases, le processus de construction européenne. L'opinion publique et les gouvernements y sont préparés. Mais cette fois-ci, il y a nécessité de prendre les choses par le bon bout. S'interroger sur les raisons profondes qui amènent les citoyens européens à rejoindre le camp des eurosceptiques n'est pas superflu.

Un bilan désastreux

Depuis maintenant une décennie, le processus de libéralisation est enclenché en Europe. L'Union ne disposant d'aucune compétence pour impulser le dossier énergétique sur les finalités et les contenus, la construction s'est exclusivement centrée sur l'objectif visant à la réalisation d'un grand marché intérieur. Ce choix politique a été mis en œuvre, à reculons, dans beaucoup de pays car globalement les organisations à l'œuvre étaient performantes. Dans ces conditions l'Europe est apparue pour les salariés, pour les élus, pour les citoyens comme une machine infernale démantelant un système disposant d'atouts considérables pour relever les grands défis de reconstruction et d'accès à l'énergie d'après-guerre. Durant les 10 dernières années la mise en œuvre de critères de gestion exclusivement axés sur la recherche de rentabilité financière a provoqué beaucoup de dégâts. Le bilan de cette décennie écoulée est désastreux. Les prix augmentent, des milliers d'emplois sont supprimés ou précarisés, l'organisation du système perd en efficacité, la pénurie guette, les collectifs de travail sont éclatés, ce qui génère beaucoup de souffrance et d'inquiétude parmi les salariés. Comment peut-on croire que l'on peut associer les nations contre les peuples qui les composent ? Au printemps 2002, lors du sommet de Barcelone, Chirac et Jospin, avaient tenté de rassurer l'opinion publique en indiquant qu'ils avaient obtenu qu'un bilan soit réalisé avant l'échéance d'ouverture totale des marchés prévue en juillet 2007. Or, nous savons aujourd'hui que la Commission (juge et partie) va réaliser un bilan, de façon non objective, sur la base d'indicateurs partisans et très restrictifs. Nationalement, le bilan objectif promis en début d'année par T. Breton ne sera pas réalisé. Ces reniements, ces manœuvres renforcent les doutes et creusent l'écart entre les gens et les institutions européennes. Parmi le personnel des entreprises du secteur de l'énergie, l'Europe n'a pas le vent en poupe ! C'est le moins que l'on puisse dire. Le malaise est profond ! Les promesses ne suffiront pas à regagner la confiance. Pour que l'Europe réapparaisse comme une grande famille capable d'associer les nations, il faut des actes, il faut du concret, il faut se concentrer sur l'essentiel, il faut répartir clairement les compétences entre l'Union et les Etats/Nations pour qu'enfin les choses soient claires. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine sur les prix

du gaz a attiré l'attention de l'opinion publique sur la question énergétique et les risques de dépendance. Le livre vert, rendu public en mars 2006, intitulé « *Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable* » rappelle de bonne manière la nature de l'équation à résoudre, mais se refuse à ouvrir d'autres perspectives que la sacrosainte loi du marché. L'entêtement à imposer coûte que coûte ce modèle devient incongru. Oui, il y a une voie entre le tout marché et l'étatisme sclérosant. Pour l'ouvrir, il faut sortir des sentiers battus, fixer une visée et définir de manière pragmatique le chemin à empreinter pour l'atteindre. L'obstination idéologique, soumise à la domination de la rentabilité financière, envoie toute l'Europe dans le mur. Dans le domaine de l'énergie le chantier est immense, les défis à relever sont profonds. L'énergie est à l'économie ce que le sang est au corps humain. Il y donc lieu de faire un diagnostic précis pour ne pas renouveler les erreurs du passé. En Europe, les investissements sont nécessaires d'urgence. Il faudra investir environ mille milliards d'euros au cours des 20 prochaines années pour répondre à la demande d'énergie et remplacer l'infrastructure vieillissante. Cela représente la mise sur le réseau de l'équivalent d'une centrale nucléaire par mois. Notre dépendance envers les importations augmente. Au rythme actuel, les importations, dont certaines en provenance de régions menacées d'insécurité, couvriront d'ici 20 à 30 ans environ 70% des besoins de l'Union en énergie, contre 50 % aujourd'hui. Les réserves sont concentrées dans quelques pays. Actuellement, la moitié environ du gaz consommé dans l'UE provient de trois pays seulement (Russie, Norvège, Algérie). Si les tendances actuelles se maintenaient, la part du gaz importé passerait à 80% du total au cours des 25 années à venir. La demande mondiale d'énergie augmente. L'AIE estime que la demande énergétique mondiale, et les émissions de CO₂, augmenteront de quelques 60% d'ici 2030. La consommation mondiale de pétrole a augmenté de 20% depuis 1994, et la demande mondiale de pétrole devrait continuer à croître de 1,6% par an. Les prix du pétrole et du gaz sont en hausse. Ils ont presque doublé dans l'UE au cours des deux dernières années, entraînant avec eux les prix de l'électricité. Cette situation est insupportable pour le pouvoir d'achat des consommateurs. Notre climat se réchauffe. Selon le

groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont déjà conduit à une augmentation de 0,6 °C de la température mondiale moyenne durant le siècle écoulé. Si aucune mesure n'est prise, l'augmentation sera comprise entre 1,4 et 5,8 °C d'ici la fin du siècle. Pour limiter le réchauffement à 2°C il faut, pour les pays industrialisés, comme la France, diviser par 4 les émissions de GES. Toutes les régions du monde (y compris l'UE) devront faire face à de graves conséquences pour leurs économies et écosystèmes. Au regard des moyens financiers colossaux qu'il faut « drainer » pour relever ces défis, le mouvement de concentration, marqué par l'appât du gain, pourrait se traduire par des rapprochements, des alliances, des coopérations porteuses de projets industriels ambitieux et durables. Après la phase de déconcentration nous entrons dans celle de la reconcentration capitaliste conduisant les grands groupes à s'allier, à se mettre en ordre de bataille pour capter le plus de parts possibles de ce gigantesque marché qui s'ouvre en Europe mais également dans le monde. La question n'est pas de fustiger ce phénomène de rapprochement en prônant, comme le fait par opportunité le gouvernement, le patriotisme économique national, mais d'agir pour que le pouvoir et la maîtrise de ces oligopoles passent des mains de quelques actionnaires aux mains des citoyens d'Europe et des salariés de ce secteur pour répondre, tout autrement, aux besoins de partage qu'ils expriment en organisant des coopérations d'intérêt mutuel.

Une alternative de bon sens

La proposition de fusionner EDF et Gaz de France dans un EPIC 100% public ouvre une alternative aux concentrations capitalistiques en remplaçant la gouvernance et la propriété dans une dynamique indissociable d'efficacité économique pour répondre aux besoins. Cette alternative de bon sens s'appuyant sur l'histoire commune des deux entreprises n'a pas été sérieusement étudiée. Les rapports à charge présentés lors de la commission Roulet ont repoussé cette alternative au motif que les contreparties européennes seraient beaucoup trop lourdes. Le choix politique visant à surestimer les contreparties générées par ce projet de fusion 100% publique et à minimiser le poids de celles induites par le projet de fusion/privatisation de Suez/Gaz de France marque le sens du projet gouvernemental. Cela conduit à l'impasse ! A contrario, la maîtrise publique de ce secteur pourrait s'imaginer à 3 niveaux, l'Europe, la Nation et les régions. L'octroi de droits et de pouvoir nouveaux d'intervention pour les usagers et les salariés leur permettant d'orienter les stratégies de ces entreprises dans le cadre de l'intérêt général pourrait se concevoir par la mise en place de pôles publics et d'une agence européenne coiffant l'ensemble des entreprises du secteur. En optant pour une stratégie prônant un prétendu patriotisme économique national, le gouvernement sème le trouble, ternissant encore un peu plus l'image de l'Europe. Cette posture est hypocrite et marquée par un manque de courage politique. En effet, comment réaffirmer son accord politique avec la libéralisation du secteur énergétique et dans le même temps s'offusquer des OPA, lancées ou annoncées, à l'encontre de nos champions nationaux. La notion de « patriotisme économique » apparaît de plus en plus pour ce qu'elle est : une proclamation très démagogique. Dans un capitalisme financier et mondialisé, le capital est de plus en plus apatride. Il circule librement. Dans le monde, au cours du premier semestre 2006, 1375 milliards d'euros, dont 18% dans le secteur de l'énergie, ont été dépensés dans des opérations de fusion/acquisitions (source Thomson Financial). Avec 33%

de progression en 2005, le volume des fusions acquisitions réalisées en Europe a franchi pour la première fois la barre des 1000 milliards d'euros. La fusion entre Arcelor et Mittal dans le secteur de la métallurgie confirme cette lourde tendance. Les contradictions, dans lesquelles le gouvernement est empêtrées, révèlent au grand jour le fait que nous sommes bien dans un secteur atypique revêtant une dimension politique majeure. En 1946, la nationalisation d'EDF et Gaz de France a constitué une forme de concentration capitaliste positive mis au service de la Nation et non pas des actionnaires. A contrario, la domination des marchés financiers générée par la libéralisation déstructure les sociétés et conduit à leur recombinaison autour de groupes humains plus repliés, autour de communautés de situation, au développement de logiques d'affrontement et d'exclusion de l'autre consubstantielles du repli sur soi. C'est l'aboutissement de la loi du marché, celle de la compétition qui, poussée à l'extrême, légitime tous les moyens au nom de l'intérêt individuel et de l'exigence de rentabilité. Cette logique n'est pas celle dont nous avons besoin pour l'Europe de l'énergie. Alors quoi faire ?

Une autre logique de solidarité et de coopérations

Face à cela, il est urgent d'opposer et de mettre en œuvre une logique de solidarité, de coopérations et de partage, il en va de l'avenir de la construction européenne. Il en va de notre capacité collective à relever les grands défis énergétiques de l'Europe et du monde. Pour redonner confiance il faut que l'Europe ouvre la possibilité, pour les pays qui le souhaitent, de ne pas être contraints d'appliquer l'échéance de juillet 2007 d'ouverture à la concurrence aux particuliers et initie un large débat sur la base d'un livre vert reformulé, permettant de préciser le partage des compétences entre l'Europe et les États-Nations pour la mise en œuvre d'une politique européenne ambitieuse centrée sur les finalités. En quelques sortes, opter pour une démarche de transition passant de l'Europe des marchés à l'Europe de l'énergie. Aujourd'hui, les fédérations syndicales européennes et la CES revendiquent l'Opt-out, c'est à dire la possibilité de ne pas ouvrir le marché pour les particuliers. Cela montre que cette proposition a fait son chemin et est partagée par le mouvement social dans la diversité de ses composantes. Notre pays pourrait profiter des pouvoirs que lui confère la responsabilité de présider l'UE pour pousser ces questions. Pour que cette proposition soit entendue, il est nécessaire que les partis politiques de gauche oeuvrent dans ce sens. Cela suppose également que le gouvernement abandonne son idée visant à convoquer, en septembre, une session parlementaire extraordinaire afin de soumettre son projet de loi de privatisation de Gaz de France, d'ouverture du marché aux particuliers et de filialisation des réseaux de distribution. Une étude récente fait apparaître que de plus en plus de Français s'interrogent sur la capacité du marché à améliorer le service public : trois français sur quatre ne souhaitent pas changer de fournisseur d'énergie lors de l'ouverture des marchés. Seules 24 % des personnes interrogées affichent leur volonté de changer de fournisseur contre 33 % en juin 2004. Il faut dire que les éléments rendus publics pas l'organisme Nus Consulting dévoilant que les prix de gros d'électricité ont augmenté de 48% d'avril 2005 à avril 2006 et que l'écart entre les prix du marché et les tarifs «service public» réglementés par l'Etat vient d'atteindre 66% ont renforcé le scepticisme ambiant. Le MEDEF ne vient-il pas de déclarer lors d'une conférence de presse que « L'ouverture actuelle du marché européen de l'électricité conduit tout le monde dans le mur car elle est basée sur du court terme et une absence de coordination au niveau européen ». Selon le

MEDEF, les prix de l'électricité ont augmenté depuis trois ans de 70% pour les plus grosses entreprises consommatrices, voire de 100% pour les plus petites. Celles et ceux qui connaissent ce secteur le savent : Ce n'est pas la concurrence qui fait baisser les prix d'une énergie fournie en réseau comme l'électricité ou le gaz, mais les options retenues pour les énergies primaires, les gains d'échelle résultant de l'intégration des systèmes de production, de transport et de distribution, l'optimisation des tarifs par le calcul économique à long terme et pour le Gaz par des contrats à long terme scellés avec les pays producteurs.

Une construction sociale nouvelle

Nationalement, le débat se focalise à gauche sur la question de la renationalisation d'EDF et Gaz de France permettant une réelle réappropriation 100% publique de ces entreprises. Plusieurs partis politiques ont intégré cette proposition dans leur programme. Ce choix politique est juste et compatible avec l'Europe qui, il faut le rappeler, ne dispose d'aucune compétence pour imposer la privatisation des entreprises publiques ou leur transformation en SA. Une nationalisation à l'ancienne du type de celles réalisées en 1981 est vouée à l'échec. Alors ne jouons pas petit bras, osons. Il est nécessaire de bien préciser la nature de la construction sociale nouvelle que nous voulons. Un projet transformateur ne peut reposer sur l'étatisme ou sur une vision purement institutionnelle. C'est en cela qu'il doit être porteur de novations dans les modes de gestions avec un recours structurel à des formes d'économie faisant appel à de nouveaux critères de gestion d'efficacité sociale alternatifs à la rentabilité financière, à des pouvoirs nouveaux pour les salariés dans les entreprises. Pour réussir il faut de manière concomitante révolutionner la « gouvernance » des entreprises par la démocratisation des modes de gestion et se donner les moyens d'une réappropriation publique et sociale de la propriété, de la gestion, des financements et des coopérations en débranchant ces entreprises de la Bourse. Seule la mise en œuvre d'un projet politique conciliant ces deux notions peut permettre de surmonter les obstacles qui ne manqueront de surgir sur le chemin de la transformation sociale. Aussi il y a nécessité de faire preuve d'audace pour replacer ce secteur sous la maîtrise et le contrôle public et social. Le pôle public de l'énergie, dont le cœur serait EDF et Gaz de France fusionné dans un EPIC 100% public, pourrait se traduire par la création d'instances démocratiques, coiffant l'ensemble des entreprises du secteur, dotées de réels pouvoirs, composées d'élus, d'associations d'usagers et d'organisations syndicales de salariés, qui soient chargées d'orienter les stratégies industrielles et de recherche des entreprises du secteur, de promouvoir le droit à l'énergie pour tous et de générer la sécurisation des parcours professionnels pour l'ensemble des salariés. Aussi, la rénovation et la démocratisation du fonctionnement des conseils d'administration des entreprises publiques passent par le renforcement de la place des salariés et la modification des règles de désignation des représentants des personnalités « qualifiées » afin de sortir du système de nomination partisane réalisée par l'Etat. Il y a lieu de conférer aux organismes de représentation des salariés, existants et à créer, dans les entreprises et les territoires, un rôle nouveau leur permettant de passer d'une situation, où ils sont informés et/ou consultés à une situation où ils disposent de prérogatives nouvelles leur permettant de peser sur les choix de gestion de l'entreprise et de pouvoir défendre réellement leurs propositions alternatives. La Commission de régulation (CRE) devra également être balayée par un souffle nouveau de démocratie et de transparence. Les

commissaires devront être élus et la société civile, les associations de consommateurs et les organisations syndicales, devront disposer de pouvoirs réels. De fortes contradictions apparaissent sur la question sensible du financement d'une telle mesure. **La question sous-jacente est : qui doit payer ? L'Etat ou les entreprises ?** Ne poser la question de la nationalisation que par le prisme de la propriété est largement restrictif et ne permet pas d'ouvrir des alternatives progressistes. Cela revient à se demander si c'est à l'usager ou au contribuable de financer la renationalisation. Or, l'usager a financé seul la nationalisation par le biais de l'acquiescement de ses factures. Doit-il payer une 2ème fois ? Réduire la portée de cette réforme à un simple « changement de main » des actions n'est pas, non plus, de nature à modifier fondamentalement les critères de gestion de ces entreprises. En 6 mois, la variation du cours de l'action d'EDF a été de 25,08% passant de 31,81 à 49,10 € alors que l'entreprise n'a pas subi de transformation profonde. Débrancher le secteur de l'énergie des aléas de la Bourse devient, dès lors, un choix politique majeur pour l'avenir. La nationalisation du Gaz en Bolivie montre que cela est possible. En France, faut-il être conformiste en s'engageant dans le rachat des actions au cours de la Bourse ou bien opter pour une stratégie proposant l'ouverture d'une négociation permettant d'indemniser les porteurs au « juste prix » ? La 2ème piste permettrait d'envisager un lissage de la charge financière dans le temps, obligerait à s'interroger sur la clef de répartition la plus pertinente entre les entreprises et l'Etat pour financer cette réappropriation publique et déterminerait les conditions à réunir pour assurer la transformation de l'actionnariat salariés en un système innovant permettant de renforcer le pouvoir du personnel afin de générer son implication dans la mise en œuvre de critères de gestion radicalement modifiés. Cette négociation est nécessaire dans la mesure où techniquement, pour EDF, l'ouverture du capital s'est traduite par une recapitalisation ayant profité exclusivement à l'entreprise alors que pour Gaz de France, l'Etat a vendu, et donc perçu, 2,7 milliards d'euros alors que l'entreprise n'a touché que 1,9 milliard d'euros qui d'ailleurs ne sont toujours pas utilisés à ce jour. La création d'un pôle public bancaire autour de la caisse des dépôts et consignation associant la Caisse d'épargne et La Poste pourrait donner naissance à un nouveau type de crédit bancaire au coût d'autant plus allégé que les investissements qu'il finance serait accompagné de création d'emplois, d'essor de la formation et de la recherche. Par ailleurs, l'appropriation publique du capital peut être aussi être le fait d'autres acteurs publics que l'Etat. Rappelons-nous qu'en 1946, la négociation pour fixer l'indemnisation des actionnaires a été longue et âpre, mais a permis à Marcel Paul, ministre communiste, d'imposer qu'1% des recettes de l'électricité et du gaz soit attribué au développement des activités sociales des salariés. Si le débat reste focalisé sur la question de qui doit déboursier les 13 milliards d'euros, c'est la somme qu'il faut mettre sur la table pour racheter, au cours actuel, les actions détenues par le privé, la nationalisation sera difficile car les entreprises vont se défendre en arguant que cela va plomber leur développement industriel et constituer un fardeau difficile à supporter dans ce monde concurrentiel. L'Etat de son côté, va s'agiter sur le respect des critères de convergence (déficit 3% du PIB) et l'augmentation des impôts. **Pour répondre à cette ambition, l'élaboration d'un projet de loi de nationalisation, de démocratisation, de modernisation du service public de l'énergie serait à mon sens la meilleure solution pour ouvrir ce débat et générer autour de toutes ces exigences un rapport des forces de nature à imposer ces transformations fondamentales et ceci dans la durée. ■**